

Des armes circuleraient encore

Climat de frayeur sur les territoires mohawks

Diverses sources indiquent que des armes offensives circuleraient encore librement en territoires mohawks et qu'un climat de frayeur subsisterait, tant chez les citoyens non autochtones vivant aux abords de ces territoires que dans la communauté mohawk.

André Beauvais

Cette affirmation pour le moins inquiétante n'est pas le fruit de l'imagination fertile d'un journaliste ou, encore moins, de celle d'un ministre !

Cette phrase fait partie intégrante du rapport de la Commission des droits de la personne du Québec (CDPQ) sur la crise d'Oka-Kanesatake, rapport intitulé *Le choc collectif* et qui sera rendu public aujourd'hui.

Cet avis de la CDPQ accompagne la recommandation majeure adressée au gouvernement du Québec pour résoudre les problèmes à Oka-Kanesatake : le dialogue, même s'il doit être lent et laborieux.

Les auteurs du rapport, Monique Rochon et Pierre Lepage, précisent « une condition indispensable au dialogue : la mise de côté définitive des armes ».

Dans leurs conclusions, ils rappellent que « le recours aux armes a jeté un doute sévère dans l'opinion publique sur la volonté du peuple mohawk de négocier ses revendications légitimes dans la paix ».

Appel aux chefs

La CDPQ lance un appel pressant aux chefs mohawks pour qu'ils manifestent haut et clair leur opposition à la possession et à la libre circulation d'armes offensives sur leurs territoires « et qu'ils réclament que des moyens soient pris pour les en bannir ».

La CPDQ écrit encore dans son rapport : « Quoi qu'on en dise, la crise n'est pas finie ! »

Elle soutient que les barricades ont bien sûr été levées mais... « ne nous y trompons pas, les problèmes fondamentaux sont loin d'être résolus à Oka-Kanesatake ou ailleurs ».

Ces problèmes fondamentaux, elle les résume ainsi : revendications territoriales et autonomistes des peuples autochtones, développement économique de leurs communautés, satisfaction de leurs besoins sociaux, adéquation du système de justice, organisation policière en milieu autochtone, relations entre Blancs et autochtones partageant un même territoire.

Comité indépendant

La CDPQ recommande fortement aux autorités d'Ottawa, de Québec et du peuple mohawk de mettre sur pied un comité indépendant pour dénouer l'impasse.

Le mandat de ce comité devra être d'étudier la question des revendications autochtones relatives à l'ancienne Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes, suggère-t-on.

La communauté mohawk de Kanesatake est très divisée, et la Commission ne croit pas qu'une telle situation soit favorable à la négociation du règlement.

On croit que les Mohawks d'Oka-Kanesatake doivent tout mettre en œuvre pour établir les consensus nécessaires à assurer les discussions.

« Au besoin, dit-on dans le rapport, qu'on fasse appel à un médiateur neutre. »

La mise sur pied d'un comité indépendant avait été suggérée au ministre Tom Siddon, peu de temps avant que n'éclate la crise.

La CDPQ croit que si le ministre avait donné suite à cette recommandation, les événements du 10 juillet 1990 et les 78 jours d'affrontement auraient pu être évités.